

MONOGRAPHIE DE DO

Premiere partie : presentation generale de l'arrondissement

I. Bref rappel historique

De 1960 date de l'indépendance a 1988, la commune de bobo-dioulasso etait une seule entite.

Le 24 novembre 1988 suivant kitti n°an-ii-0095/fp/mat, elle connait une reorganisation administrative qui la divise en (03) communes. Ce sont :

- la commune n°1,
- la commune n°2,
- la commune n°3.

Dans la meme annee, cette reorganisation est rectifiee par le kitti n°anvi0316/PF/mat reconstituant la commune et transformant les trois (03) communes en arrondissements avec les memes limites geographiques.

Dans le souci de valoriser l'identite culturelle de la commune, les (03) arrondissements ont ete baptises comme suit :

- arrondissement de do pour la commune n°1,
- arrondissement de dafra pour la commune n°2,
- arrondissement de konsa pour la commune n°3.

Le 12 mai 1993 ce baptême a ete officialise par la loi n°006/93/adp portant statut particulier de la ville de bobo-dioulasso.

Ii. Situation geographique et administrative de l'arrondissement de do

L'arrondissement de do occupe la partie nord de la commune de bobo-dioulasso. Le boulevard de la revolution le limite a l'ouest avec l'arrondissement de konsa. A l'est le marigot houet et le chemin de fer le limite avec les arrondissements de konsa et de dafra.

Sur une superficie de 36,87 km², resident 152 875 habitants.

L'arrondissement est compose de 07 secteurs dont les secteurs 02, 10, 11, 12, 13, 22, et 23. Le secteur 11 abrite le siege de l'arrondissement.

L'arrondissement de do a un climat tropical de type soudanien caracterise par deux grandes saisons :

- une grande saison humide qui s'etend de mai a novembre,
- une saison seche de decembre a avril.

Toutefois, on peut distinguer a l'interieur de ces deux grandes saisons de petites variations climatiques :

- une periode fraiche et seche de decembre a fevrier,
- une periode grande chaleur en mars et juin,
- une petite periode fraiche de juillet a septembre,
- une petite periode chaude d'octobre a novembre.

Les temperatures moyennes varient entre 24,9°C et 30,2°C avec une amplitude technique relativement faible de 5,3°C.

Situe dans la zone soudanienne, l'arrondissement de do enregistre comme toute la Commune de bobo une pluviometrie considerable oscillant entre 900 et 1 100 mm. La saison des pluies dure 06 mois et le plus pluvieux demeure le mois d'aout. Cependant, on constate des fluctuations en dents de scie aussi bien en qualite d'eau tombee qu'en nombre de jours de pluie.

L'arrondissement a un relief marecageux en saison des pluies. On rencontre trois types de sols dans l'arrondissement :

- les sols gravillonnaires : ce sont des sols ferrugineux tropicaux lessives a concretion sur sediment sablo-argileux de profondeur faible (inferieur a 40 cm) ;
- les sols argilo-sableux tres propices a la culture arbustive ;
- les sols sableux au surface et argileux en profondeur : ce sont les sols ferralitiques tres profonds (3 a 4 metres).

Cette situation des sols de l'arrondissement est favorable a l'eclosion d'un couvert vegetal consistant. L'arrondissement est excedentaire du point de vue production vegetal. Cependant des mesures doivent etre prises pour proteger cet acquis dans la perspective du boum demographique que va connaitre la commune de bobo en general.

La couverture vegetale de l'arrondissement a permis la conservation d'animaux sauvages : lievres, castors, perdrix. Cette faible enumeration s'explique par le boum demographique qui a entraine une emigration des animaux vers d'autres departements.

La peche, quant a elle, est tres peu developpee dans la commune elle-meme.

Iii. Situation sociodemographique et infrastructures

3.1. Demographie

Selon le recensement general de la population et de l'habitat de decembre 1996, la population de do est estimee a 152 875 habitants.

L'ethnie dominante est le bobo a laquelle on peut ajouter entre autres les mossis, les samogo et les senoufo.

La population de do est tres jeune. Les moins de 15 ans representent 46 % de la population avec un sex-ratio de 98 hommes pour 100 femmes. La population active represente 51 % de la population avec un sex-ratio de 104 et les plus de 51 ans representent 1,8 % de la population avec sex-ratio de 94.

Cette extraordinaire jeunesse s'explique par l'indice synthetique de fecondite. En 1985-1990, cet indice a atteint 6,5 enfants par femme. L'allure de la pyramide des ages de l'arrondissement ressemble a celle des pays en voie de developpement (une large base qui se retrecit rapidement et progressivement).

Repartition de la population de do

Le type d'habitat est les cases rondes ou rectangulaires en banco recouvertes de toit de paille. En ville, il y a un habitat beaucoup plus moderne et les batiments en materiaux definitifs prennent actuellement une importance tres marquee.

La regularisation de l'ordre social se fait a travers trois systemes :

* le systeme traditionnel : la cohesion de bobo repose sur la reconnaissance collective de l'autorite d'une generation sur une autre. Traditionnellement plusieurs types de regulation existent :

- la grande famille : a ce niveau le regulateur du conflit est le chef de famille ;

- le chef de village : lorsque le conflit oppose deux (02) ou plusieurs familles, son regulateur est le chef de village qui reunit les notables a cet effet. Lorsqu'il s'agit des conflits fonciers le mode de regulation incombe au chef de terre ;

* le magio - religieux : c'est la forme de regulation la plus officieusement usitee. Ici il y a une elimination physique de la personne qui trouble « l'ordre social » ;

* le systeme moderne : lorsqu'au niveau traditionnel le reglement d'un conflit ne rencontre pas de consensus, il y a la saisine des demembrements de l'etat. L'arrondissement a connu plusieurs cas avec les tribunaux populaires de conciliation (les divorces).

Trois religions principales sont pratiquees dans l'arrondissement. Ce sont :

- l'islam qui regroupe le plus de fidele,
- le christianisme,
- l'animisme.

L'islam et le christianisme peuvent etre consideres comme des religions « populaire » qui contrastent avec la forte influence que l'animisme exerce sur la population.

3.2. Economie

Depuis quelques annees l'on constate une degradation persistante et inquietante de l'activite economique a bobo-dioulasso, ville autrefois florissante, prospere et belle. A ce niveau des mesures d'urgence sont a prendre en vue de la relance economique.

Dans ce domaine, l'arrondissement de konsa, constitue le moteur des activites économiques et commerciales.

Cependant l'arrondissement de do est dote de quelques marches dans les secteurs 11 et 12. Trois marches au secteur 10 (marche d'accart -ville, le marche de poissons et le parc a betail).

3.3. Sante

Infrastructures sanitaires

Les infrastructures sanitaires au sein de l'arrondissement sont les suivantes :

- la direction regionale de la sante des hauts - bassins au secteur 02,
- la maternite farakan au secteur 02,
- le centre de sante et de promotion sociale d'accart - ville au secteur 10,
- le centre medical avec antenne chirurgicale du secteur 22,
- le centre de sante et de promotion sociale du secteur 11,
- la maternite de sababy,
- le centre de sante et de promotion sociale de dogona au secteur 13,
- le centre de sante et de promotion sociale de kiri au secteur 23.

3.4. Education

Enseignement primaire :

Au niveau de l'enseignement primaire, on denombre neuf (09) ecoles publiques et douze (12) privees.

Enseignement secondaire :

Il existe au total vingt et un (21) etablissements secondaire dans l'arrondissement de do repartis de la maniere suivante :

Secteur 02

- elite noire,
- lycee charles de gaule i,
- lycee saint denis,
- college andre dupart.

Secteur 10

- college de la providence.

Secteur 11

- lycée bethanie i,
- collège privé la paix,
- lycée intégration,
- college pare issa,
- lycee prive la bonne nouvelle,
- lycee arthman,
- lycee communal,
- lycee charles de gaule ii,
- lycee technique charles de gaule,
- lycee nako nomounou.

Secteur 13

- college technique adelaïde de c.i.c.e.

Secteur 22

- lycée anta diop i,
- lycée anta diop ii,
- college evangelique ii,
- lycee professionnel,
- college prive hermalo

3.5. Tourisme et hotellerie

L'arrondissement de do ne dispose pas d'infrastructures hotelieres ni de sites touristiques.

3.6. Infrastructures administratives

Tous les services administratifs de l'etat sont representes dans l'arrondissement de do.

3.7. Autres infrastructures sociales

L'eau

L'arrondissement de do est principalement alimente par l'onea (office national de l'eau et de l'assainissement).

L'electricite

Tous les secteurs de l'arrondissement de do sont electrifies grace a la societe nationale d'electricite du burkina (sonabel).

Les routes

Deux grands axes traversent l'arrondissement :

- l'axe bobo - bamako,
- l'axe bobo - ouahigouya.

Trois voies bitumees et eclairees dans les secteurs 10 et 22.

3 8. Les confessions religieuses

Trois (03) principales religions se partagent les croyants :

-le christianisme avec deux (04) communautés distinctes :

- . La communauté catholique (plus ancienne),
- . La communauté protestante constituées d'apostoliques, de pentecotistes et des Assemblées de Dieu,
- . L'alliance chrétienne,
- . La vie profonde.

- l'islam avec ses trois (03) communautés :

- . Les sunnites,
- . Les tidjanis,
- . Les musulmans.

- l'animisme avec son système d'organisation bien spécifique

Iv. Identification et description de l'arrondissement de do

Nom de l'arrondissement : do

Nom du maire : moustapha tinto

Adresse : bp 383 bobo-dioulasso

Tel : 20 98 29 60

4.1. Attributions de l'arrondissement de do

De manière générale, les attributions de la commune sont celles énoncées dans les textes portant décentralisation, c'est à dire le développement local et l'amélioration du cadre de vie de la population.

En particulier, il est chargé :

- . Du développement économique à savoir la promotion de l'action économique, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- . De la planification de l'aménagement du terroir, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- . Du développement sanitaire et social à savoir la santé de la population et de l'action sociale ;
- . Du développement urbain à savoir l'amélioration du cadre de vie des populations ;
- . Du développement éducatif, sportif et culturel.

4.2. Bureau du conseil municipal

4.3 liste nominative des conseillers municipaux

4.4. Budget annuel de l'arrondissement

Budget 2006 : 138 730 000 f cfa

4.5. Sources de revenus et services de l'arrondissement

A. Recettes de l'arrondissement

Les principales recettes de l'arrondissement comprennent :

- . Les recettes fiscales,
- . Les revenus du domaine et de l'exploitation des services,
- . Les subventions de l'état, les dons et legs,
- . Les emprunts.

B. Services de l'arrondissement

Il s'agit de :

- . Le cabinet du maire,

- . Le secretariat particulier du maire,
- . Le secretariat general,
- . Le service domanial,
- . La comptabilite,
- . L'etat civil,
- . Le service technique municipal,
- . Le tribunal d'arrondissement,
- . Le service social,
- . La regie de recettes,
- . La bibliotheque.